

Communiqué de presse

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ : QUÉBEC LANCE UN GUIDE SUR LES PLANTES RARES ET DÉSIGNE NEUF NOUVELLES PLANTES VULNÉRABLES OU MENACÉES

Québec, le 12 avril 2010. – La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Mme Line Beauchamp, a procédé aujourd'hui au lancement du guide *Plantes rares du Québec méridional* au Jardin botanique de Montréal. Elle a également annoncé que le gouvernement du Québec désigne, par voie de règlement, neuf nouvelles espèces floristiques menacées ou vulnérables.

Le guide permet d'identifier 277 plantes vasculaires indigènes du Québec qui sont peu répandues et souvent peu identifiées dans d'autres publications. Il a été produit par les Publications du Québec, en collaboration avec l'association sans but lucratif FloraQuebeca et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

« *Cet ouvrage se veut une référence, non seulement pour les spécialistes, mais aussi pour un plus large public. Il permet de découvrir la beauté et l'incroyable diversité de nos plantes rares, tout en nous sensibilisant à leur extrême fragilité* », a déclaré la ministre.

Neuf nouvelles plantes désignées vulnérables ou menacées

La ministre a profité de ce lancement pour annoncer l'ajout, par voie de règlement, de neuf plantes à la liste des 59 espèces de la flore sauvage qui ont été légalement désignées menacées ou vulnérables au Québec. Avec 68 espèces floristiques désignées, le Québec assure un leadership au Canada, en ce qui concerne le nombre d'espèces floristiques protégées.

Ces nouvelles plantes désignées menacées ou vulnérables ont fait l'objet d'une évaluation scientifique par le Comité consultatif sur la flore menacée ou vulnérable, formé d'experts externes en botanique et en diversité biologique. Ce comité a recommandé leur protection juridique afin d'éviter leur disparition sur le territoire québécois.

Liste des nouvelles espèces floristiques désignées vulnérables ou menacées

Espèces floristiques	Famille	Statut
Aristide à rameaux basilaires	Blé	Menacée
Arnica à aigrette brune	Marguerite	Vulnérable
Aster à feuilles de lin	Marguerite	Vulnérable
Carex des glaces	Carex	Menacée
Drave à graines imbriquées	Chou, navet et moutarde	Menacée

Listère australe	Sabot de la vierge	Menacée
Monarde ponctuée	Menthe	Menacée
Orge des prés	Blé	Menacée
Pelléade à stipe pourpre	Adiante	Menacée

La

situation précaire de ces plantes s'explique par leur très grande rareté – moins de 10 populations répertoriées au Québec – ou par leur présence dans des milieux exposés à de fortes pressions. Elles sont présentes dans 12 régions, mais principalement dans la Capitale-Nationale, la Mauricie et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. L'une d'elles, l'aristide à rameaux basilaires, est même considérée en voie de disparition au Canada.

« En cette Année internationale de la diversité biologique, la publication de l'ouvrage de référence *Plantes rares du Québec méridional et la protection de neuf nouvelles espèces floristiques menacées ou vulnérables* démontrent bien l'engagement du gouvernement du Québec à l'égard de la protection de la biodiversité, et en particulier en ce qui a trait à la préservation de ses éléments les plus fragiles », a conclu la ministre. La protection de la biodiversité est un élément clé de la démarche de développement durable du Québec. Celle-ci vise notamment à assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes.

Les [fiches techniques](#) des neuf nouvelles espèces floristiques désignées menacées ou vulnérables peuvent être consultées dans le site Web du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (www.mddep.gouv.qc.ca).

- 30 -

SOURCE :

Dave Leclerc
 Attaché de presse
 Cabinet de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
 Tél. : 418 521-3911

INFORMATION :

Relations médias
 Ministère du Développement durable,
 de l'Environnement et des Parcs
 Tél. : 418 521-3991